



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale
des Territoires
Service de l'agriculture et du
développement rural
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT
téléphone : 01 60 56 73 00
télécopie : 01 60 56 71 01
ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 2 mars 2018

Monsieur le Maire,

Le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune a été arrêté le 20 décembre 2017.

Par courrier réceptionné le 2 février 2018, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers.

La commission s'est réunie le jeudi 1^{er} mars 2018 pour examiner ce projet, que vous avez présenté, accompagné de Madame Emmanuelle VAUGIN représentant votre bureau d'étude URBANENCE.

Après avoir présenté la commune et le projet, vous avez pu répondre aux points soulevés par les membres de la commission et apporter des éclairages sur le projet de la commune.

Si la commission déplore le fait que la dent creuse n'ait pas été ouverte à l'urbanisation à la place de la zone AUe préférée pour sa centralité, elle a rendu un avis favorable sur votre projet de PLU, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sous les réserves expresses suivantes :

- reclasser en A le sous secteur AA, compte tenu de l'absence de projet d'aménagement sur cette zone à ce jour ;
- modifier la rédaction du règlement des zones Azh et Nzh qui interdisent « toute occupation du sol », les activités agricoles et forestières étant considérées comme un mode d'occupation du sol.

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Olivier HUSSON
Mairie
3 rue du 11 novembre
77540 VOINSLES

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur


Laurent BEDU